

Notre avenir est-il celui (d)écrit par la cour des comptes ?

Action nationale de mobilisation de Solidaires Finances Publiques le 3 juillet 2018



Comme acté lors de notre 31ème congrès national, une opération en réaction au rapport de la cour des comptes, rapport intitulé « **La DGFIP, dix ans après la fusion** » et sous-titré « **Une transformation à accélérer** » (*sic*), a été menée à Rennes par des militants de Solidaires Finances Publiques des sections de la région Bretagne et de la Dircofi Centre Ouest. Des actions ont également été menées à Paris, Bordeaux, Arras, Nantes, Montpellier et Metz.

Le contexte

Si le rapport CAP22 demeure secret, si des annonces doivent être faites le 11 juillet prochain par Gérald Darmanin après le conseil des ministres sur le devenir des Finances Publiques et de la Douane (en présence dit-on également de l'URSSAF), la cour des comptes et son procureur général ont dernièrement désigné la DGFIP comme étant le puits sans fond des suppressions d'emplois de fonctionnaires. Ce dernier, Gilles Johannet, estimant même que 30.000 suppressions d'emplois sont possibles à la DGFIP d'ici la fin du quinquennat.

Rappelons à ce sujet que M. Macron, candidat devenu président, s'est promis de supprimer 120.000 emplois dans toute la fonction publique dont 50.000 à l'État. C'est suite à cette promesse de campagne (promesse faite également vis à vis de l'UE) que la mission CAP 2022 a été mise sur pied avec notamment pour objectif « *d'accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques* » ce qui pourra notamment conduire à proposer des transferts de missions entre les collectivités publiques voire au secteur privé (circulaire Premier Ministre du 26 septembre 2017).

Ajoutons également que le gouvernement vient de lancer le chantier sur la mobilité des agents axé sur l'accompagnement des transitions professionnelles et la mobilité y compris vers le secteur privé (pour les curieux : <https://www.gouvernement.fr/argumentaire/reforme-de-la-formation-et-de-la-mobilite-dans-la-fonction-publique-ouverture-du-4eme>).

**Bref, l'avenir de la DGFIP et des ses agents
se joue clairement en ce moment !!!**

L'action



Dénonçant la teneur du rapport de la cour des comptes, nous avons manifesté sous les fenêtres de la chambre régionale et avons échangé avec sa présidente, Mme Sophie Bergogne qui nous a au moins appris que la cour des comptes n'avait nullement consulté les chambres régionales pour rédiger son rapport se passant ainsi allègrement d'un état des lieux pourtant utile des difficultés connues par ses services quant aux difficultés de la DGFIP à remplir toutes ses missions au bénéfice des collectivités locales...

Alors que la Direction générale des Finances Publiques connaît des baisses continues d'effectifs (38 000 suppressions d'emplois depuis 2002), la Cour des comptes porte des préconisations de démantèlement complet d'une administration reconnue par ailleurs « stratégique » pour l'État. Elle propose notamment :

- d'abandonner la stratégie multicanal dans la relation aux particuliers.
- de transférer la mission topographique à l'Institut géographique national (IGN), arguant qu'elle constitue un doublon avec ce que fait l'IGN.
- de « resserrer les services des impôts », la Cour déplorant le trop grand nombre de services des impôts des entreprises
- de « sortir » le service des retraites de l'État et la politique immobilière de l'État de la DGFIP.
- de « recentrer » le conseil aux collectivités locales et de « resserrer le réseau comptable », pour réduire le nombre d'agents assurant cette mission.
- d'en finir avec les 354 services de publicité foncière pour... n'en faire qu'un au plan national avec « peu d'agents » et ce dans les 3 ans !
- d'unifier les réseaux de recouvrements de la DGFIP et des douanes.
- de généraliser le modèle d'agence comptable actuellement expérimenté dans certaines collectivités.
- de mettre en œuvre une gestion des ressources humaines plus souple et prospective...

Nous avons été reçus en audience par le délégué du directeur général, M. Halbique, qui nous a invité (sans rire) à relativiser le rapport de la Cour des comptes et surtout les propos de procureur général Johannet.

Nous renvoyant au débat démocratique relatif au périmètre des missions de la DGFIP (sous-entendu « nous allons effectivement en perdre faute de moyens ! »), nous avons particulièrement insisté sur le quotidien des agents dans les services confrontés aux très nombreuses et fréquentes réorganisations, à la dégradation de leurs conditions de travail et d'exercice de leurs missions et également des conséquences sur leurs conditions personnelles de vie...

Le délégué a mis en avant quelques « solutions » (?) et notamment l'investissement par la DGFIP des maisons de service au public, le travail à distance et le télé-travail mais n'a surtout pas contesté que nous allions être sérieusement mis à contribution au titre des suppressions d'emplois à l'occasion des 4000 départs annuels à la retraite...



Les préconisations de la Cour des comptes seront-elles reprises par le gouvernement ? On peut légitimement le craindre vu la concordance idéologique entre la Cour et le gouvernement... Quoiqu'il en soit, le sens général de ce qui se prépare ne peut tromper personne. Le rapport jette les bases d'un éclatement et d'un rétrécissement brutaux, inédits et inquiétants de la DGFIP.